



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Feuilleton et préavis**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 13 mai 2020 — N° 109**

*Neuf heures*

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. François Paradis**

---



Partie 1  
**AFFAIRES COURANTES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

**DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES**

**PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI**

**DÉPÔTS**    a) documents  
              b) rapports de commissions  
              c) pétitions

**RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS**

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE  
PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

**QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES**

**VOTES REPORTÉS**

**MOTIONS SANS PRÉAVIS**

**AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE**



## Partie 2

### AFFAIRES DU JOUR

#### AFFAIRES PRIORITAIRES

#### DÉBATS D'URGENCE

#### DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

- 1) Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 28 mai 2019, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières et, les 23, 24, 25 et 26 septembre 2019, à des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du mandat d'initiative portant sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois; elle s'est également réunie en séances de travail les 28 mars, 9 mai, 19 septembre et 5 décembre 2019 et le 18 février 2020 relativement à ce mandat. Le rapport contient 32 recommandations.

Rapport déposé le 19 février 2020

Reprise du débat ajourné le **10 mars 2020**

Sont écoulés les 15 jours impartis, en vertu de l'article 94 (R.A.N.), pour la prise en considération de ce rapport.

#### AUTRES AFFAIRES

##### I. Projets de loi du gouvernement

###### *Adoption du principe*

- 2) Projet de loi n° 30  
Loi visant la récupération de sommes dues à l'État  
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le **14 juin 2019**

- 3) **Projet de loi n° 35**  
Loi visant à moderniser certaines règles relatives à la publicité foncière et à favoriser la diffusion de l'information géospatiale  
Présenté par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles le **19 septembre 2019**
- 4) **Projet de loi n° 39**  
Loi établissant un nouveau mode de scrutin  
Présenté par la ministre responsable des Institutions démocratiques, de la Réforme électorale et de l'Accès à l'information le 25 septembre 2019  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le **11 février 2020**
- 5) **Projet de loi n° 45**  
Loi concernant principalement la nomination et le mandat des coroners et du coroner en chef  
Présenté par la ministre de la Sécurité publique le **30 octobre 2019**
- 6) **Projet de loi n° 46**  
Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions  
Présenté par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le **14 novembre 2019**
- 7) **Projet de loi n° 49**  
Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives  
Présenté par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le **13 novembre 2019**
- 8) **Projet de loi n° 50**  
Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw  
Présenté par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles le **6 février 2020**

- 9) Projet de loi n° 51  
Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail  
Présenté par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le **28 novembre 2019**
- 10) Projet de loi n° 52  
Loi visant à renforcer le régime d'examen des plaintes du réseau de la santé et des services sociaux notamment pour les usagers qui reçoivent des services des établissements privés  
Présenté par la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants le 3 décembre 2019  
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le **10 mars 2020**
- 11) Projet de loi n° 53  
Loi sur les agents d'évaluation du crédit  
Présenté par le ministre des Finances le **5 décembre 2019**

*Étude détaillée en commission*

- 12) Projet de loi n° 23  
Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le 18 avril 2019  
Principe adopté le **19 septembre 2019**, et  
Renvoyé à la Commission des finances publiques
- 13) Projet de loi n° 29  
Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées  
Présenté par la ministre de la Justice le 5 juin 2019  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 17 septembre 2019  
Principe adopté le **24 septembre 2019**, et  
Renvoyé à la Commission des institutions

- 14) Projet de loi n° 32**  
Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel  
Présenté par la ministre de la Justice le 13 juin 2019  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 31 octobre 2019  
Principe adopté le **6 novembre 2019**, et  
Renvoyé à la Commission des institutions
- 15) Projet de loi n° 42**  
Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2019 et à certaines autres mesures  
Présenté par le ministre des Finances le 7 novembre 2019  
Principe adopté le **19 novembre 2019**, et  
Renvoyé à la Commission des finances publiques
- 16) Projet de loi n° 44**  
Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification  
Présenté par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le 31 octobre 2019  
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le 6 février 2020  
Principe adopté le **19 février 2020**, et  
Renvoyé à la Commission des transports et de l'environnement

*Prise en considération de rapports de commissions*

- 17) Projet de loi n° 18**  
Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes  
Présenté par le ministre de la Famille le 10 avril 2019  
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le 25 septembre 2019  
Principe adopté le 26 septembre 2019, et  
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens déposé le **11 mars 2020** (Amend. transmis en vertu de l'article 252 du Règlement)



*Adoption*

- 18)** Projet de loi n° 15  
Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique  
Présenté par la ministre du Tourisme le 28 mai 2019  
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations)  
déposé le 17 septembre 2019  
Principe adopté le 19 septembre 2019  
Rapport de la Commission de l'économie et du travail adopté le  
**20 février 2020**

**II. Projets de loi publics au nom des députés**

*Adoption du principe*

- 19)** Projet de loi n° 190  
Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des  
revenus dans diverses lois à caractère social  
Présenté par la députée de Sherbrooke le **7 décembre 2018**
- 20)** Projet de loi n° 191  
Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de prescrire la diffusion  
de renseignements relatifs à l'utilisation des sommes octroyées aux députés  
dans l'exercice de leurs fonctions  
Présenté par le député de Gouin le **6 décembre 2018**
- 21)** Projet de loi n° 192  
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec  
comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **28 février 2019**
- 22)** Projet de loi n° 193  
Loi établissant un bouclier de protection budgétaire des services à  
l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse  
Présenté par la députée de Joliette le **7 février 2019**
- 23)** Projet de loi n° 194  
Loi visant à assurer le respect des obligations du Québec relatives aux  
changements climatiques  
Présenté par le député de Jonquière le **21 février 2019**

- 24) Projet de loi n° 195  
Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin d'élargir la portée du droit au paiement des frais d'une assistance  
Présenté par le député de Chomedey le **11 avril 2019**
- 25) Projet de loi n° 196  
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'instaurer le registre Passe-Sports visant à colliger les données sur l'état de santé des personnes âgées de moins de 18 ans à la suite d'une commotion cérébrale  
Présenté par le député de Marquette le **11 avril 2019**
- 26) Projet de loi n° 197  
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens  
Présenté par le député de Chomedey le **9 avril 2019**
- 27) Projet de loi n° 198  
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles  
Présenté par le député de Rosemont le **9 mai 2019**
- 28) Projet de loi n° 199  
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Présenté par la députée de Mercier le **25 septembre 2019**
- 29) Projet de loi n° 391  
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière  
Présenté par le député de Jonquière le **30 mai 2019**
- 30) Projet de loi n° 392  
Loi concernant la sélection des sénateurs représentant le Québec  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **9 mai 2019**
- 31) Projet de loi n° 393  
Loi affirmant la participation du Québec au processus de nomination des juges de la Cour suprême du Canada pour le Québec  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **16 mai 2019**

- 32) Projet de loi n° 396  
Loi modifiant le Code civil afin que l'action visant à réparer un préjudice corporel résultant d'une agression à caractère sexuel, de la violence subie pendant l'enfance ou de la violence d'un conjoint ou d'un ancien conjoint soit imprescriptible la vie durant de l'auteur de l'acte  
Présenté par la députée de Sherbrooke le **12 juin 2019**
- 33) Projet de loi n° 397  
Loi visant à renforcer l'encadrement du processus de sélection, de renouvellement de mandat et de destitution d'un directeur d'un corps de police municipal  
Présenté par la députée de Vaudreuil le **14 novembre 2019**
- 34) Projet de loi n° 398  
Loi proclamant la Journée québécoise de la démocratie  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **20 février 2020**
- 35) Projet de loi n° 399  
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès  
Présenté par le député de Pontiac le **5 novembre 2019**
- 36) Projet de loi n° 490  
Loi instaurant l'électrification progressive du parc automobile québécois  
Présenté par la députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques le **26 septembre 2019**
- 37) Projet de loi n° 493  
Loi sur l'interculturalisme  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **30 octobre 2019**
- 38) Projet de loi n° 495  
Loi autorisant la captation de sons et d'images lors des séances publiques d'un conseil municipal ou d'un conseil d'une communauté métropolitaine  
Présenté par la députée de Verdun le **20 novembre 2019**
- 39) Projet de loi n° 496  
Loi sur le directeur parlementaire du budget  
Présenté par le député de Rosemont le **14 novembre 2019**

- 40) Projet de loi n° 497  
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne dans le but de renforcer la protection des droits des personnes âgées et de créer la fonction de Protecteur des aînés  
Présenté par le député de Rimouski le **4 décembre 2019**
- 41) Projet de loi n° 590  
Loi modifiant la Charte de la langue française afin d’instaurer la gratuité des services d’enseignement du français pour toute personne qui réside au Québec  
Présenté par le député de Jacques-Cartier le **4 décembre 2019**
- 42) Projet de loi n° 591  
Loi modifiant la Charte de la langue française afin de préciser dans quelles circonstances un employeur peut exiger pour l’accès à un emploi ou à un poste la connaissance d’une langue autre que la langue officielle  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **12 février 2020**

*Étude détaillée en commission*

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

### **III. Projets de loi d'intérêt privé**

*Consultation et étude détaillée en commission*

- 43) Projet de loi n° 209  
Loi concernant la Ville de Saint-Tite  
Présenté par le député de Maskinongé le **4 décembre 2019**, et  
Renvoyé à la Commission de l’aménagement du territoire
- 44) Projet de loi n° 210  
Loi concernant la subdivision d’un lot situé dans l’aire de protection de la maison Roussil à Terrebonne et en partie dans l’aire de protection de la maison Bélisle à Terrebonne  
Présenté par le député de Masson le **4 décembre 2019**, et  
Renvoyé à la Commission de la culture et de l’éducation

*Adoption du principe*

*Adoption*

**IV. Motions du gouvernement**

**V. Crédits budgétaires**

**45)** Crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021 déposés par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le 10 mars 2020 et renvoyés pour étude aux commissions permanentes le **11 mars 2020**

**VI. Débats statutaires**

**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION**

Partie 3

**PROJETS DE LOI ADOPTÉS**

*(Projets de loi non sanctionnés)*

Partie 4

**TRAVAUX DES COMMISSIONS**

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission  
peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée*

[COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE](#)

[COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE](#)

**Mandat réglementaire**

- Audition portant sur la gestion administrative du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la Société d'habitation du Québec, et sur le chapitre 2 du rapport de mai 2019 du Vérificateur général intitulé « Programme AccèsLogis Québec : exploitation des immeubles ».
- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion 2018-2019 et sur ses engagements financiers.
- Audition du Secrétariat du Conseil du trésor sur le Rapport d'application de la Loi sur l'administration publique.
- Audition du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en suivi de la recommandation 3.2 du 40<sup>e</sup> rapport sur l'imputabilité de la Commission de l'administration publique.
- Audition du Curateur public sur le chapitre 6 du rapport de novembre 2019 du Vérificateur général du Québec intitulé « Protection des personnes inaptes sous régime public ».
- Audition du ministère des Transports du Québec sur le chapitre 2 du rapport de novembre 2019 du Vérificateur général du Québec intitulé « Activités du Centre de gestion de l'équipement roulant ».
- Audition sur le rapport spécial du Protecteur du citoyen intitulé « Donner accès au régime québécois d'assurance maladie aux enfants nés au Québec de parents au statut migratoire précaire ».

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES  
RESSOURCES NATURELLES

**Mandat de l'Assemblée**

- Examen du Plan stratégique 2020-2024 d'Hydro-Québec (mandat confié le 5 décembre 2019).

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 50**, Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw (mandat confié le 12 mars 2020).

**Mandat réglementaire**

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion de la Régie de l'énergie.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Mandat de l'Assemblée**

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 209**, Loi concernant la Ville de Saint-Tite (mandat confié le 4 décembre 2019).

**Mandat conféré par une loi**

- Étudier le rapport de mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie municipale.

**Mandat réglementaire**

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Entendre la Commission municipale du Québec.

## COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 210**, Loi concernant la subdivision d'un lot situé dans l'aire de protection de la maison Roussil à Terrebonne et en partie dans l'aire de protection de la maison Bélisle à Terrebonne (mandat confié le 4 décembre 2019).

### **Mandat conféré par une loi**

- Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire.

### **Mandat d'initiative**

- Avenir des médias d'information.

## COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 51**, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail (mandat confié le 11 mars 2020).

## COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

### **Mandat de l'Assemblée**

- Débat sur les crédits supplémentaires n° 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020 adoptés le 17 mars 2020 (mandat confié le 17 mars 2020)



Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 23**, Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (mandat confié le 19 septembre 2019).
- **Projet de loi n° 42**, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2019 et à certaines autres mesures (mandat confié le 19 novembre 2019).

COMMISSION DES INSTITUTIONS

**Mandat de l'Assemblée**

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 29**, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées (mandat confié le 24 septembre 2019).
- **Projet de loi n° 32**, Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel (mandat confié le 6 novembre 2019).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

**Mandat d'initiative**

- L'augmentation préoccupante de la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes en lien avec le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

## COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 44**, Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification (mandat confié le 19 février 2020).

### **Mandat réglementaire**

#### Interpellation :

- Interpellation de la députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs sur le sujet suivant : *La nécessité d'assurer la protection du caribou forestier au Québec* (avis donné le 12 mars 2020)

## COMMISSION SPÉCIALE SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- Établir un portrait de l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec, y compris les conséquences sur le passage à la vie adulte (mandat confié le 14 juin 2019).

Partie 5

**QUESTIONS ÉCRITES**

*Les questions déjà inscrites paraissent  
au Feuilleton du mercredi*

- 118) M. Zanetti (Jean-Lesage) – **4 février 2020**  
À la ministre de la Santé et des Services sociaux

Comme le souligne le Protecteur du citoyen dans son rapport sur le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais – Hôpital de Hull, daté du 11 octobre 2018 : « [...] toute personne a le droit de recevoir des services de santé adéquats et de façon personnalisée et sécuritaire [...] » Il recommande, suite à son enquête, que « l'interdiction complète du port de parfum s'applique au personnel de l'urgence de l'hôpital de Hull. »

En effet, plusieurs ingrédients entrant dans la composition des fragrances peuvent causer ou aggraver des conditions de santé telles que l'asthme, l'eczéma, l'hypersensibilité chimique multiple, les sinusites et les migraines. Ainsi, certaines personnes malades ont de la difficulté à avoir accès à des soins de santé parce qu'elles ne peuvent supporter les produits chimiques contenus dans différents produits comme les eaux de Cologne, les lotions après-rasage, les fixatifs, les savons et les parfums.

En 2015, au Québec seulement, Statistique Canada répertoriait 173 500 personnes diagnostiquées comme souffrant d'HCM/MCS. Ce nombre a grimpé à 230 500 en 2016.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec a elle-même déclaré que : «[...] la définition du motif handicap dans la Charte des droits et libertés de la personne retenue par notre Commission ainsi que l'interprétation de ce motif par les tribunaux du Québec est suffisamment large et ouverte pour que les personnes qui souffrent d'hypersensibilité environnementale puissent invoquer ce motif.»

Le Journal de l'Association médicale canadienne (JAMC) publiait, dans son éditorial du 3 novembre 2015 : « Beaucoup de pratiques qui sont acceptables ailleurs ne le sont pas dans les hôpitaux, comme l'application de parfums artificiels sur le corps [... Il n'y a donc pas lieu de continuer à tolérer les parfums artificiels dans les hôpitaux [...]. Il devrait être interdit de porter des parfums artificiels dans tous les hôpitaux, ce qui favoriserait la sécurité des patients, du personnel et des visiteurs. »

Selon l'Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ) : « Au Canada, des politiques ont été mises en place dans plusieurs hôpitaux ou établissements gouvernementaux, où les visiteurs, patients, professionnels de la santé et autres membres du personnel sont tenus de ne pas utiliser de produits contenant des fragrances. »

L'ASEQ s'est récemment adressée au Ministère de la Santé et des Services sociaux pour lui demander la création de soins de santé au Québec sans fragrances. Le 13 novembre dernier, la sous-ministre, Mme Lucie Opatrny, répondait à l'ASEQ qu'il revient aux employeurs de se doter d'une politique sans parfum. Le 2 décembre 2019, ils ont reçu une nouvelle lettre, signée par le sous-ministre M. Yvan Gendron, leur refusant une rencontre sous prétexte que le ministère venait de confier « à l'Institut national de santé publique du Québec le mandat d'effectuer une analyse rigoureuse de la littérature scientifique.»

Mes questions à la ministre sont les suivantes :

- La ministre reconnaît-elle qu'au moins 3,2% des Québécois et Québécoises souffrent d'hypersensibilité environnementale?
- La ministre croit-elle qu'il est judicieux de s'en remettre uniquement aux employeurs alors qu'il est question de la santé de plusieurs citoyens du Québec?
- La ministre pourrait-elle, si elle le souhaitait, mettre en place des politiques sans-fragrances/parfums dans les différents établissements de soins de santé du Québec?
- Si oui, quelles raisons évoquerait la ministre pour ne pas aller de l'avant avec une telle politique pouvant faciliter l'accessibilité au système de santé?
- Sinon, quelles mesures la ministre pense-t-elle mettre de l'avant pour permettre à ces personnes vulnérables d'avoir accès au milieu des soins médicaux?
- En 2012, le ministre de la Santé, M. Yves Bolduc, a confié le mandat au Dr Gaétan Carrier de l'INSPQ de rédiger une revue de littérature sur

l'hypersensibilité chimique multiple : la ministre peut-elle nous dire à quelle étape en est rendue la rédaction?

- La ministre peut-elle nous renseigner sur l'échéancier que doit respecter l'Institut national de santé publique du Québec pour le dépôt de son rapport?
- Puisque l'expertise dans ce domaine est rare et qu'il est primordial que la revue littéraire soit évaluée par des pairs, la ministre peut-elle nous donner les noms et le champ d'expertise des réviseurs?

120) Mme Ghazal (Mercier) – **5 février 2020**

Au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Conservation de la nature Québec (CNQ), un organisme à but non lucratif dont la mission est la conservation des milieux naturels du Québec, a proposé au gouvernement du Québec en janvier dernier de participer au projet Projet Héritage Naturel Québec (PHNQ 2019-2023), qui vise à profiter d'un appariement de 100M\$ des partenaires de CNQ, si 100M\$ sont investis par le gouvernement provincial dans son projet de conservation foncière.

Ma question pour le ministre de l'environnement est la suivante :

Afin de respecter les engagements qu'il a pris dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), soit de protéger 17% du territoire terrestre et en eau douce intérieur, est-ce que le gouvernement du Québec, qui protège actuellement un peu moins de 10% de son territoire terrestre et en eau douce intérieur, saisira l'opportunité offerte par CNQ de protéger l'équivalent de 200M\$ de territoire pour la somme de 100M\$?

121) Mme Labrie (Sherbrooke) – **6 février 2020**  
Au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

En décembre dernier, le ministre de l'Économie déclarait que l'éducation était l'un des secteurs les plus importants pour s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre au Québec. En janvier, le ministre des Finances parlait de l'éducation pour créer de la richesse à long terme au Québec.

Bien que le gouvernement suive la politique de la réussite éducative 2017, cette dernière ne tient pas compte de plusieurs secteurs de l'éducation aux adultes. La dernière politique d'éducation aux adultes date de 2002 et son plan d'action est échu depuis 2007. Le bilan effectué de la politique de 2002 met en évidence les lacunes de cette politique et les enjeux de l'apprentissage des adultes.

Ma question est la suivante :

Dans ce contexte, est-ce que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur s'engage à doter le Québec d'une réelle politique d'éducation aux adultes ?

123) Mme Fournier (Marie-Victorin) – **18 février 2020**  
À la ministre de la Justice

La confiance des citoyens à l'égard de notre système judiciaire dépend en grande partie de l'accès à la justice. Bien qu'un certain rattrapage ait été effectué au cours des dernières années, le seuil d'admissibilité à la gratuité de l'aide juridique se trouve toujours bien en dessous du seuil d'un revenu viable pour un citoyen vivant seul.

Selon une étude de l'IRIS, le revenu viable moyen pondéré pour une personne seule s'élevait à 26 721 \$ en 2019, alors que le barème d'admissibilité à l'aide juridique gratuite pour une personne seule s'élève à 22 750\$ depuis 2019. Un individu vivant à la limite du revenu viable devra quant à lui déboursier 400\$ pour avoir accès à l'aide juridique. La justice devient donc trop souvent un luxe difficilement accessible pour les plus démunis de notre société.

Ainsi, ma question est la suivante :

- La ministre s'engage-t-elle à revoir à la hausse les barèmes d'admissibilité à l'aide juridique gratuite?

124) Mme Dorion (Taschereau) – **19 février 2020**  
À la ministre de la Culture et des Communications

En novembre 2016, le ministre de la Culture de l'époque, Luc Fortin, a annoncé la création d'un comité de travail sur la mise en valeur du patrimoine religieux moderne du Québec».

Mes deux questions pour la ministre de la Culture et des Communications sont les suivantes :

- Quelle suite a été donnée aux travaux de ce comité?
- Est-ce que le rapport du comité peut être rendu accessible au public?

125) Mme Fournier (Marie-Victorin) – **19 février 2020**  
Au ministre des Finances

Un entrepreneur m'a interpellé sur certaines pratiques dans l'industrie de la coiffure et dans l'ensemble de l'industrie des soins personnels.

D'abord, selon son expérience, le travail au noir serait pratique courante dans l'industrie et bon nombre d'employés recevraient leurs commissions « sous la table ». Par d'autres stratagèmes très répandus, comme la location de chaise dans un salon, bon nombre de salons et travailleurs de l'industrie déclarent des revenus inférieurs à 30 000\$ par année, évitant ainsi de payer des taxes. Ce système à deux vitesses provoquerait une concurrence déloyale qui découragerait et nuirait aux honnêtes entrepreneurs de l'industrie, surtout dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre où il deviendrait plus avantageux pour un employé de travailler partiellement ou entièrement au noir.

De quoi confirmer les craintes de l'entrepreneur de ma circonscription, une étude de 2014 du Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels soulignait que Revenu Québec estimait à 280 millions \$ par année les pertes correspondant à l'évasion fiscale dans le secteur des soins personnels, plaçant l'industrie au 3e rang des secteurs les plus touchés par l'évasion fiscale, entre l'industrie de la restauration et celle de la contrebande de tabac. Depuis, de nouvelles mesures comme la mise en place d'un module d'enregistrement des ventes (MEV) obligatoire ont certes contribué à lutter contre l'évasion fiscale dans l'industrie de la restauration, mais aucune mesure similaire n'a été implantée pour l'industrie des soins personnels.

Ainsi, mes questions sont les suivantes :

- Est-ce que le ministre s'engage à serrer la vis à l'industrie des soins personnels, notamment en :
  - Surveillant plus attentivement les entreprises œuvrant dans le secteur des soins personnels?
  - Implantant des mesures sur la facturation ainsi que l'utilisation de MEV obligatoire?
- Le cas échéant, selon quel échéancier le ministre prévoit-il d'agir en la matière?

126) Mme Fournier (Marie-Victorin) – **19 février 2020**

Au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Un entrepreneur m'a interpellé sur certaines pratiques dans l'industrie de la coiffure et dans l'ensemble de l'industrie des soins personnels.

D'abord, selon son expérience, le travail au noir serait pratique courante dans l'industrie et bon nombre d'employés recevraient leurs commissions « sous la table ». Par d'autres stratagèmes très répandus, comme la location de chaise dans un salon, bon nombre de salons et travailleurs de l'industrie déclarent des revenus inférieurs à 30 000\$ par année, évitant ainsi de payer des taxes. Ce système à deux vitesses provoquerait une concurrence déloyale qui découragerait et nuirait aux honnêtes entrepreneurs de l'industrie, surtout dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre où il deviendrait plus avantageux pour un employé de travailler partiellement ou entièrement au noir.

Qui plus est, les principales victimes du flou créé par le manque d'encadrement de cette industrie et par la désinformation qui en découle sont des nouveaux arrivants. Le recrutement international est en effet pratique courante pour pallier la pénurie de main-d'œuvre et certains entrepreneurs profitent de leur méconnaissance des lois du Québec pour exploiter ces employés en leur offrant des conditions ne respectant pas les normes du travail.

Ainsi, ma question est la suivante :

- Comment le ministre compte-t-il s'y prendre pour mieux protéger les employés subissant de l'exploitation dans l'industrie des soins personnels?



127) Mme Melançon (Verdun) – **20 février 2020**  
À la ministre de la Culture et des Communications

Le 6 novembre 2018, le gouvernement annonçait la découverte du rempart palissadé de Beaucours dans le Vieux-Québec.

Lors de cette annonce, le premier ministre a déclaré : « La population québécoise tout entière peut se réjouir de cette nouvelle aujourd’hui, car notre patrimoine culturel, qui a de quoi nous rendre si fiers, vient de s’enrichir, tout comme les connaissances que nous avons de notre passé et de notre histoire. De plus, vous avez vous-même déclaré : Je tiens à souligner la collaboration exemplaire de tous les intervenants qui ont fait en sorte qu’aujourd’hui nous nous apprions un autre segment de notre histoire, une autre réalisation de nos ancêtres. »

En complément, le communiqué de presse émis le 6 novembre 2018 par le ministère de la Culture et des Communications faisait également état des « Faits saillants » suivants :

- Le vestige retrouvé dans le site patrimonial du Vieux-Québec se présente sur une longueur de près de 20 mètres. Il fait partie de l’enceinte érigée selon les plans de l’ingénieur militaire français Josué Dubois Berthelot de Beaucours en 1693-1694. Cette enceinte est la deuxième érigée du côté des plaines d’Abraham. Construite par 500 hommes de troupe, elle remplaçait le premier système de fortification qui avait été construit temporairement en 1690 selon les plans de l’ingénieur militaire Robert de Villeneuve.
- La ville de Québec forme l’ensemble le plus complet de fortifications coloniales urbaines préservé en Amérique du Nord. Les fortifications de la ville ont évolué de 1608 à 1871, soit de la fondation de Québec par Samuel de Champlain jusqu’au départ de la garnison britannique. À l’intérieur du tracé actuel des fortifications, qui s’étend sur plus de quatre kilomètres, des segments de fortifications précédentes subsistent. L’ensemble de ces fortifications témoigne de l’évolution du système défensif de Québec.
- Les fortifications de Québec sont considérées comme élément patrimonial de la ville de Québec, du Québec et du Canada depuis 1872. Elles contribuent également à l’intérêt du site patrimonial du Vieux-Québec, déclaré en 1963 et inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l’UNESCO en 1985.

Nous avons appris le 19 janvier dernier dans un reportage de M. Sébastien Tanguay de Radio-Canada que nous n'aurions pas affaire à une palissade et qu'elle ne serait pas datée de 1693. Une analyse de l'Université Laval révèle que sa construction aurait eu lieu au plus tôt en 1775, soit un écart de plus de 80 ans par rapport à ce qui a été annoncé lors de la conférence de presse du 6 novembre 2018.

Est-ce que la ministre peut nous indiquer les actions qu'elle entend prendre afin de s'assurer que la gestion de l'archéologie au Québec soit faite en respectant les meilleures pratiques notamment dans l'établissement de la datation des vestiges ?

128) M. LeBel (Rimouski) – **20 février 2020**  
Au ministre des Transports

Le premier ministre, dans une lettre datée de septembre dernier, me confirmait sa volonté de réinscrire au Programme québécois des infrastructures (PQI) le projet de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski. Ce projet est attendu, et les populations concernées voudraient bien voir les tracés proposés et connaître l'impact sur le territoire. Mais, pour ce faire, le projet doit d'abord être réintroduit dans le PQI.

Dans la même séquence, une annonce publique a été faite en ce sens, et rapportée dans plusieurs médias du Bas-Saint-Laurent :

« C'est un engagement, effectivement, la 20, de campagne électorale et comme je le répète depuis un an : tous nos engagements électoraux vont être respectés, a-t-il dit. [...] Les libéraux avaient enlevé la 20 du PQI, on va remettre la 20 dans le PQI », s'est exprimé le premier ministre le 13 septembre dernier en entrevue avec Radio-Canada.

Ma question est la suivante :

À la veille du budget, est-ce que la population du Bas-Saint-Laurent fera les frais d'une promesse électorale non tenue, ou le ministre des Transports réinscrira-t-il enfin l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski au PQI?

129) M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) – **11 mars 2020**  
Au ministre de l'Éducation

Les parcours d'apprentissage qu'offrent les centres d'éducation populaire sont tout aussi essentiels que les parcours académiques traditionnels. La preuve étant que, la « reconnaissance de l'éducation populaire dans les politiques d'éducation des adultes, reconnaissance recommandée aux États membres par l'UNESCO, implique :

- la considération d'éducation populaire comme un des trois piliers de toute politique nationale d'éducation des adultes,
- la reconnaissance du mandat des réseaux publics d'éducation en ce domaine et donc de leur octroyer les moyens d'offrir de telles prestations éducatives,
- d'offrir un support aux activités d'éducation populaire dans les réseaux associatifs »

Depuis 2012, malgré une forte et constante mobilisation de la population desservie par les membres de l'InterCEP, aucune solution pérenne n'a été garantie par les ministres qui, successivement, ont pourtant reconnu l'importance de leur action auprès des populations les plus vulnérables de Montréal.

Les 6 centres d'éducation populaire entrent désormais dans une phase critique puisqu'à partir du 1er avril 2020 ils ne disposeront d'aucun financement pour payer leurs frais d'opération et qu'en juin 2022, un loyer encore plus onéreux leur sera demandé.

Mes questions pour le ministre de l'Éducation sont les suivantes :

Qu'avez-vous l'intention de faire pour leur survie d'ici le 1er avril 2020?

Quelle solution pérenne avez-vous l'intention de leur proposer d'ici le 1er avril 2020 pour assurer leur survie?

Avez-vous l'intention de :

1. Respecter leur mission et ainsi maintenir leur financement au sein de votre ministère?
2. Réitérer l'entente de 3 ans couvrant leurs frais d'opérations?
3. Terminer la phase deux (2) des rénovations?
4. Procéder à un rattrapage financier pour le CEDA et le Carrefour afin d'atteindre l'équité entre les centres d'éducation populaire ?

130) M. Zanetti (Jean-Lesage) – **11 mars 2020**  
À la ministre de la Santé et des Services sociaux

Le 12 février 2020, le CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal annonçait que 8 personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme avec de graves problèmes de comportement déménageront pour 3 ans dans une unité de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal. Ces personnes habitaient jusqu'à maintenant à l'unité 44 de l'hôpital Rivière-des-Prairies, sous la garde d'agents d'intervention.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux travaille actuellement sur une Politique d'hébergement et de soins de longue durée dont les principes directeurs sont l'autodétermination, la dignité et le mieux-être. Alors que l'institution Philippe-Pinel est principalement reconnue pour sa nature quasi carcérale, nous sommes en droit de nous questionner, entre autres, sur la sécurité et la stabilité qu'offrira cet établissement aux 8 personnes qui y seront placées.

Mes questions à la ministre sont les suivantes :

- La ministre croit-elle que cette solution d'hébergement est la mieux adaptée pour une réintégration sociale de ces personnes?
- La ministre peut-elle nous énumérer les raisons justifiant le choix du CIUSSS ?
- La ministre peut-elle nous préciser quels autres établissements ont été envisagés et quelles sont les raisons pour lesquelles ceux-ci n'ont pas été retenus ?
- La ministre peut-elle nous certifier que le CIUSSS a obtenu l'aval d'experts en interventions auprès des personnes présentant des troubles graves du comportement avant d'autoriser ce transfert ?
- La ministre peut-elle garantir qu'en aucun cas et sous aucun prétexte, même en cas d'évacuation ou de situation d'urgence, les résidents de l'unité H2 n'auront jamais de contact avec la clientèle naturelle de l'Institut Philippe-Pinel?

131) M. LeBel (Rimouski) – **12 mars 2020**  
Au ministre de la Famille

En mars 2019, le ministre de la Famille a démontré une ouverture concernant le plan d'action sur les besoins urgents en services de garde éducatifs que j'ai proposé. Un an plus tard, plusieurs parents se retrouvent dans une situation stressante puisqu'ils ne pourront pas retourner au travail, vu le manque criant de places dans les services de garde à Rimouski.

Cette problématique met en péril notre économie et le pouvoir d'attractivité de Rimouski-Neigette. Différents intervenants – tels que le Centre intégré de la santé et des services sociaux, le Collectif régional de développement et l'Office d'habitation de Rimouski – désirent s'impliquer pour développer de nouvelles places en CPE. Par ailleurs, une campagne de valorisation du travail d'éducatrice en milieu familial serait nécessaire pour combler les postes d'éducatrice vacants, ce qui permettrait d'utiliser les 250 places supplémentaires déjà disponibles. Bref, la situation est intenable; nous devons absolument avoir un plan pour accélérer le développement (ou l'occupation) des places en services de garde.

Ma question est la suivante :

Est-ce que le ministre est en mesure de mettre en œuvre, en collaboration avec les intervenants du milieu, un plan d'urgence pour accélérer le développement de places en services de garde pour le grand Rimouski?

132) M. Derraji (Nelligan) – **13 mai 2020**  
Au ministre de l'Économie et de l'Innovation

L'aide d'urgence pour les petites et moyennes entreprises a été annoncée le 15 avril 2020, à la suite de la prise de conscience dont les PME du Québec n'étaient pas bien couvertes par le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE). La situation actuelle de certaines entreprises laisse croire que l'aide offerte n'est toujours pas suffisante, et donc que certaines entreprises qui étaient en santé financière avant la crise sanitaire risquent maintenant devoir fermer leurs portes faute de liquidité.

Quels sont les critères ayant permis au gouvernement de séparer les sommes telles qu'elles l'ont été dans le cadre de cette aide d'urgence? Pourquoi ces critères précisément?

Combien d'entreprises à ce jour ont reçu des prêts par l'entremise de cette aide financière?

Dans quel secteur d'activité ces entreprises pratiquaient-elles leurs activités?

Du 150M\$ prévu, quelles sommes ont déjà été décaissées?

133) M. Derraji (Nelligan) – **13 mai 2020**  
Au ministre de l'Économie et de l'Innovation

Le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) a été mis sur pied par le gouvernement du Québec le 20 mars 2020.

Dans le cadre de ce programme, le gouvernement souhaite offrir des prêts et des garanties de prêts par l'entremise de son bras financier, Investissement Québec, d'une valeur supérieure à 50 000\$. Cette aide financière n'est pas adaptée à toutes les entreprises du Québec, et une jeune pousse, une PME familiale, par exemple, ne peut pas nécessairement engranger un crédit de 50 000\$ supplémentaire, et ce, sans égard à la santé financière de l'entreprise.

Ainsi, le ministre peut-il nous indiquer combien d'entreprises ont pu bénéficier de ces prêts ou garanties de prêt par Investissement Québec?

Quel est le montant moyen des prêts ou garanties de prêts octroyés jusqu'à maintenant?

Quel est le taux d'acceptabilité des dossiers dans le cadre de ce programme?

Quelle est la taille moyenne des entreprises ayant obtenu un prêt ou une garantie de prêt?

Est-il prévu de revoir ce programme afin de, à l'instar du gouvernement fédéral, transformer une partie de prêt, en prêt non remboursable?

Est-il prévu qu'une partie de l'aide devienne des contributions non remboursables pour les PME, comme l'a fait le gouvernement fédéral?

134) Mme Nichols (Vaudreuil) – **13 mai 2020**  
À la ministre de la Sécurité publique

Les Centres de détention du Québec doivent aussi faire face à la pandémie de COVID-19 avec les réalités particulières que sont les leurs. Malgré les quelques mesures mises en place, des éclosions ont rapidement eu lieu, mettant en danger tant les détenus que les agents correctionnels et autres professionnels dans le milieu carcéral.

La ministre a annoncé avoir mis en place certaines mesures, mais force est de constater que celles-ci n'ont pas été suffisantes pour calmer la situation.

Le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec dit craindre pour la sécurité de ses membres tant à cause de la pandémie, qu'à cause du climat de violence dans certains établissements.

Est-ce que la ministre peut nous indiquer quelles mesures ont été mises en place pour augmenter la sécurité des agents de la paix et autres professionnels dans les établissements depuis le 13 mars dernier?

- 135) Mme Nichols (Vaudreuil) – **13 mai 2020**  
À la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

Le 3 avril dernier, après plusieurs mois d'attentes, les ministres des Affaires municipales et de l'Habitation, de l'Énergie et des Ressources naturelles et de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ont publié le Plan d'action de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie.

Le plan contenait 23 mesures accompagnées d'un investissement de 479M\$.

Dernièrement, des MRC ont adopté des résolutions pour demander le maintien des montants rattachés au Plan des inondations. En effet, celles-ci avaient appris que le gouvernement projetait de couper le financement attribué à certaines mesures, dont la mesure 10 du Plan, soit la mise en place de mesures de résiliences et d'adaptation face aux inondations.

Est-ce que la ministre peut confirmer que des sommes ont déjà été coupés de son Plan d'action et indiquer et détailler quelles mesures seront affectées ?

- 136) M. Barrette (La Pinière) – **13 mai 2020**  
À la ministre déléguée aux Transports

Grâce à l'appui unanime de tous les parlementaires de l'Assemblée nationale, exprimé à deux reprises depuis 2017, le Québec intégrera sous peu la Stratégie nationale de construction navale. Il s'agit du plus ambitieux programme de renouvellement de la flotte fédérale depuis la Seconde Guerre mondiale avec un budget de plus de 100 milliards de dollars.

Le gouvernement fédéral a clairement beaucoup d'ambition pour l'industrie canadienne de la construction navale, mais quelles sont les ambitions du

gouvernement du Québec à l'égard de sa propre industrie de la construction navale?

Le récent budget déposé par le gouvernement ne contient aucune mesure spécifique concernant l'industrie de la construction navale. Cependant, lorsque l'on considère le nombre de traversiers que le gouvernement du Québec aura à construire au cours des prochaines années, il est légitime de se demander l'importance qu'aura la construction navale dans la nouvelle Stratégie maritime du Québec que ce gouvernement tarde à dévoiler.

Il est évident que le Québec doit en faire plus pour promouvoir l'expertise de son industrie maritime au Canada et en Amérique du Nord. Cet effort supplémentaire passera obligatoirement par une politique québécoise cohérente et soutenue en faveur de l'industrie maritime du Québec et, plus spécifiquement, du domaine de la construction navale.

La réussite de cette stratégie passe par la création d'une grappe maritime impliquant les fournisseurs d'équipements, les concepteurs de navires, les services professionnels externes et, plus largement, l'appui du gouvernement du Québec à la recherche et au développement ainsi qu'à l'éducation maritime de la population.

La ministre peut-elle nous confirmer quel rôle occupera l'industrie de la construction navale au sein de sa nouvelle Stratégie maritime du Québec?

137) Mme Weil (Notre-Dame-de-Grace) – **13 mai 2020**  
À la ministre de la Justice

La situation d'urgence qu'a amenée la pandémie actuelle a justifié les ministres de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à devancer la diplomation de certains étudiants, nécessaires à l'effort collectif en première ligne. C'est ainsi que des établissements collégiaux et les Ordres professionnels se sont retrouvés devant un casse-tête important pour s'assurer que les étudiants visés obtiennent tout de même toutes les compétences et acquis nécessaires pour exercer leur profession. Les derniers stages de ceux-ci se sont retrouvés annulés par la fermeture des établissements d'enseignement.

Le stage final peut être majeur dans le parcours d'un étudiant et bien que leur arrivée sur le marché du travail soit urgente actuellement, il est fondamental, d'un point de vue de protection du public, de s'assurer qu'à moyen terme, ces



étudiants auront pu acquérir toutes les compétences nécessaires à l'exercice de leur profession.

La ministre de la Santé et des Services sociaux a affirmé plusieurs fois que des ententes à cet effet avaient eu lieu avec les Ordres professionnels concernés.

La ministre peut-elle détailler quelles mesures ont été prises pour s'assurer de l'acquisition et de la vérification de ces compétences par les étudiants ?

Quelles sont les actions posées par l'Office des professions pour s'assurer que ces mesures soient équitables, cohérentes et uniformes pour tous les étudiants nouvellement diplômés ?

Quels sont les Ordres qui se sont vu permettre l'émission de conditions supplémentaires aux diplômes ?

138) Mme Maccarone (Westmount-Saint-Louis) – **13 mai 2020**

À la ministre de la Justice et responsable de la lutte contre l'homophobie

La pandémie actuelle a isolé plusieurs Québécois et Québécoises. Ces situations ont fait naître d'importantes questions et accentué les problématiques de stress, d'anxiété et de panique chez de nombreux citoyens. Les personnes LGBTQ+ font face à des défis particuliers.

Une étude démontre d'ailleurs que les populations LGBTQ+ vivent davantage de mises à pied, de répercussions sur leur santé mentale et physique, et ont plus souvent une situation financière précaire.

Les personnes LGBTQ+, de par l'historique difficile de leurs luttes, préfèrent se retourner vers des services offerts par des organismes de leur communauté. La situation de pandémie a augmenté considérablement la demande pour ces organismes. Leurs employés et bénévoles, en plus d'être spécialisés en interventions propres aux communautés LGBTQ+, se sont retrouvés à être des acteurs de ligne dans une crise de santé publique et ont dû adapter considérablement leurs services.

Face à des besoins urgents et des pertes de revenus importantes, plusieurs organismes craignent pour leur survie.

La ministre peut-elle nous indiquer quelle aide spécifique aux communautés LGBTQ+ a été octroyée par le gouvernement du Québec depuis le début de la pandémie pour adapter les services et à faire face à la perte de revenus ?

La ministre s'engage-t-elle à créer un fonds d'urgence COVID-19 pour les organisations LGBTQ+ afin de s'assurer que ces populations, parmi les plus fragilisées, soient soutenues et desservies adéquatement?

139) Mme Melançon (Verdun) – **13 mai 2020**  
À la ministre de la Culture et des Communications

La politique culturelle du Québec a été déposée par le gouvernement du Québec le 12 juin 2018. En plus de prévoir plus de 600M\$ sur 5 ans, cette politique prévoit également la révision des deux lois sur le statut de l'artiste.

Le 9 décembre dernier, la ministre a annoncé que l'honorable Liza Frulla et Mme Louise Beaudoin mèneront un exercice de consultation. Il a été précisé qu'elles auront le mandat de rencontrer les regroupements concernés par la révision des lois et de recueillir leurs points de vue, demandes et recommandations. De plus, il est mentionné que les coprésidentes devront déposer un rapport proposant des solutions à la ministre de la Culture et de Communications à l'été 2020.

En mars dernier, le Ministère de la Culture et des Communications publiait sur son site Web qu'il reportait les consultations préliminaires, incluant les consultations en ligne et les audiences sur invitation jusqu'à nouvel ordre.

Étant donné la situation actuelle, est-ce que la ministre peut nous détailler les répercussions de ce report sur les travaux de révision et nous déposer les scénarios de reprises des travaux incluant les échéanciers ?

140) Mme Melançon (Verdun) – **13 mai 2020**  
À la ministre de la Culture et des Communications

Lors de la lecture du budget 2020-2021, le ministre des Finances a annoncé un plan de valorisation du patrimoine bâti du Québec. Les documents budgétaires précisent que les immeubles seront acquis, restaurés, convertis et aménagés à des fins culturelles.

Est-ce que la ministre peut détailler le type de bâtiments visés par cette mesure, la liste des bâtiments qui seront acquis, le plan d'acquisition et les échéanciers ?

141) M. Rousselle (Vimont) – **13 mai 2020**  
Au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Entre le 2 avril dernier et le début du mois de mai, le gouvernement a annoncé des augmentations salariales de toutes sortes pour une période temporaire. Le lendemain, il mettait en place le Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE) offrant 100\$ par semaine à ceux qui en ont le plus besoin.

Encore une fois, le PIRTE est une mesure temporaire annoncée le 3 avril et qui sera appliquée seulement le 27 mai. Plus tard, il a été question que certaines hausses soient finalement permanentes pour certains travailleurs. Le Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) est une autre mesure intéressante, mais plusieurs entreprises se questionnent sur les organismes de formation exigibles. Seule une liste « non exhaustive » est accessible sur le site web du programme.

1. Pour quelles raisons faut-il plus de 7 semaines pour mettre en application le PIRTE qui vise simplement à mettre de l'argent dans les poches de ceux qui en ont le plus besoin?
2. Étant donné que le premier ministre souhaite maintenant bonifier les conditions de travail des « anges gardiens » de façon durable, quelles mesures seront maintenues comme conditions de base?
3. Au sujet du PACME, pourquoi ne pas mettre à jour les institutions d'enseignement et les formations admises à la suite d'une demande de leur part?
4. Quels sont les délais de certification à la CNESST pour ces centres de formation voulant offrir leurs services aux entreprises dans la cadre du PACME?

142) M. Rousselle (Vimont) – **13 mai 2020**  
Au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

On le sait, la pandémie de la COVID-19 a affecté grandement tous ceux et celles qui sont impliqués de près ou de loin avec le réseau de la santé. Au sujet de ces travailleuses et travailleurs que nous surnomons maintenant comme étant nos « anges gardiens », le premier ministre s'est excusé une fois de plus de ne pas avoir amélioré leur sort plus rapidement.

Plusieurs mesures temporaires ont été annoncées, cependant il semble y avoir des problèmes majeurs dans l'application et des injustices qui s'installent. Alors que le contexte nécessite la collaboration et que le premier ministre demande à tous de faire preuve de solidarité, il semble y avoir des déchirements. Plusieurs agences de placement bien intentionnées sont pénalisées, se sentent méprisées par le gouvernement, désavantageant ainsi nos anges gardiens. Effectivement, les médias rapportent des potentiels recours réglementaires ou juridiques de la part de la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le 7 mai dernier, le président du Conseil du Trésor indiquait que les activités des agences de placement visant à combler ces emplois étaient un « mal nécessaire », ce qui a été très mal perçu pour certaines agences de placement. En janvier, le ministre du Travail a modifié le règlement encadrant les agences de placement et il semble que ce règlement est incompatible avec le contexte et les nouvelles mesures temporaires annoncées. À l'époque, le règlement était déjà juridiquement contesté. Autre exemple, alors que dans un contexte où le gouvernement s'engage à augmenter le salaire des anges gardiens, celui-ci dénonce que certaines agences offrent un taux déjà supérieur.

Mes questions pour le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale sont les suivantes :

1. Dans le contexte des impacts des décisions faites et à venir, est-ce que le ministre juge que son règlement est mal adapté ou à risque de l'être et ainsi nécessite une réforme?
2. Dans le même ordre d'idée que l'appel général du premier ministre à la collaboration et à la solidarité, serait-il nécessaire de revoir ce règlement en collaboration avec les agences de placement afin de trouver une solution consensuelle à ce conflit qui dure depuis plusieurs mois?
3. Est-ce que les anges gardiens issus des agences de placement ont accès aux mesures annoncées? Si oui, comment le tout se concrétise-t-il?
4. À la suite des propos du président du Conseil du trésor, j'aimerais connaître la vision du ministre au sujet de l'avenir des agences de placement au Québec?

143) M. Kelley (Jacques-Cartier) – **13 mai 2020**  
Au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

L'industrie forestière a été négativement affectée par la dernière crise ferroviaire. Maintenant, c'est la crise sanitaire qui frappe fort à bien des niveaux. Le gouvernement a pris plusieurs décisions pour amoindrir les effets négatifs en considérant le secteur des produits de bois et des travaux sylvicoles comme des services essentiels par exemple. Par contre, la baisse générale de la demande en matière de bois de construction, de papier, en plus de la fermeture des frontières et du ralentissement des échanges économiques n'est pas négligeable. Plusieurs travailleurs sont tout de même mis à pied en raison du ralentissement économique.

Une nouvelle menace s'ajoute avec la nouvelle décision de la Société de protection des forêts contre les incendies et les maladies (SOPFIM), qui annonce l'annulation de sa saison de traitement contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Malgré que le Québec soit sur pause et reprend ses activités progressivement, cet insecte ne ralentira pas ses dommages sur notre forêt.

Alors que le gouvernement prend des décisions de déconfinement et enclenche la réouverture de plusieurs secteurs de notre société comme les écoles et le marché du travail en général, la SOPFIM agit à l'inverse pour ses activités de juin à juillet. Syndicats, municipalités, organismes environnementaux et autres critiquent cette décision. L'année dernière, le ministère révélait que plus de 9,6 millions d'hectares étaient infectés et que la hausse était constante depuis 10 ans.

En novembre 2019, il était question de confirmer les pulvérisations afin de protéger l'habitat de l'espèce du caribou montagnard dans les forêts matures.

Ainsi donc, j'aimerais connaître du ministre :

1. Pour quelle raison la SOPFIM ne semble-t-elle pas être considérée comme un service essentiel alors que les travaux sylvicoles le sont?
2. Pourquoi laisser la SOPFIM annuler ses activités si nous considérons que le reste de la province est en mode de reprise de ses activités?
3. Le ministère, ainsi que la SOPFIM argumentent qu'une année de moins en traitement n'aura pas d'impact substantiel, alors pourquoi est-il nécessaire de faire des interventions annuelles à un problème grandissant selon la tendance?

4. Quel est l'impact pressenti de cette décision pour la protection du caribou montagnard et quelles sont les décisions envisagées pour protéger ces troupeaux?

5. Quels sont les impacts prévus en matière de perte en bois et financière pour l'industrie?

Partie 6  
**PRÉAVIS**

**I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS**

**Projets de loi du gouvernement**

**Projets de loi publics au nom des députés**

**Projets de loi d'intérêt privé**

**II. NOUVEAUX PRÉAVIS**

**aa)** Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux – *député de Pontiac*

**bb)** Loi concernant la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine – *député des Îles-de-la-Madeleine*

**cc)** Loi concernant SSQ Mutuelle – *députée de Jean-Talon*

**dd)** Loi concernant La Capitale Mutuelle de l'administration publique – *députée de Jean-Talon*